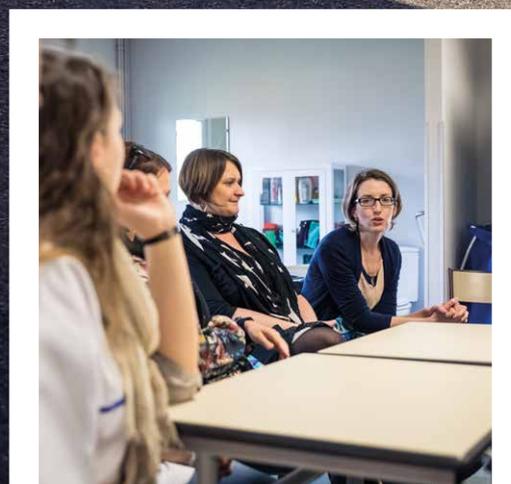




RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



agence de
Développement
TERRES DE LORRAINE



Sommaire

p. 04 PÔLE CRÉATION

- p. 06 | Accompagnement / Suivi
- p. 08 | Financement
- p. 12 | Hébergement
- p. 16 | Entreprendre autrement
- p. 18 | Animations collectives

p. 20 PÔLE DÉVELOPPEMENT

- p. 22 | Appui aux entreprises
- p. 26 | Appui aux collectivités

p. 30 PERSPECTIVES / CONCLUSION

Document édité par
**L'Agence de développement
Terres de Lorraine**

Conception graphique
Arnaud Codazzi

Crédits photos
Arnaud Codazzi
Maison de l'emploi
Agence de développement
Mission Locale Terres de Lorraine

Articles de presse
L'Est Républicain
Tablettes Lorraines
Grain de Pays
Républicain Lorrain

 **IMPRIM'VERT**

Edito

Pour l'Agence de développement Terres de Lorraine, 2017 est une année charnière qui confirme nos mandats dans la déclinaison opérationnelle des stratégies de développement économiques territoriales et régionale.

A l'échelle de nos 4 communautés de communes, suite à une année 2016 marquée par l'actualisation du projet de territoire Terres de Lorraine, 2017 fut la première année de mise en œuvre de ses priorités économiques : consolider notre écosystème entrepreneurial en misant sur la proximité de l'accompagnement et du financement, promouvoir nos infrastructures et notamment notre offre d'accueil d'entreprises, relocaliser l'activité et la consommation par la redynamisation de l'économie résidentielle, soutenir une économie plus circulaire... les chantiers ont été nombreux et appellent encore de l'enthousiasme et de la ténacité.

A l'échelle Grand Est, le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), adopté en avril 2017, a défini les priorités régionales en matière de développement économique et a prévalu au repositionnement de l'ingénierie territoriale et de ses financements. Notre Agence est ainsi confirmée dans ses missions d'accompagnement à la création d'entreprises (accompagnement, hébergement, financement) mais aussi reconnue sur le champ du développement endogène et de la promotion de l'offre locale d'accueil d'entreprises.

Bien entendu, la mobilisation de l'Agence aux côtés des communautés de communes et de la Région pour décliner et mettre en œuvre leurs priorités de développement économique s'inscrit dans la durée. Dans l'attente de continuer à relever ces nouveaux défis avec l'envie qui caractérise tous ceux qui s'investissent à nos côtés, nous avons le plaisir de vous présenter ci-après les résultats que nous avons obtenus ensemble en 2017.



Hervé TILLARD,
Président de l'Agence de développement Terres de Lorraine



PÔLE CRÉATION

Le cœur de métier de l'Agence de développement est l'accompagnement et le suivi individualisé des créateurs d'entreprises : aider les porteurs à faire mûrir leur projet, les orienter dans le choix de leur statut juridique, les éclairer sur les différents régimes fiscaux, les appuyer sur la construction de leur plan d'affaires et la définition de leur budget prévisionnel, les aider dans leur recherche de financement, les aiguiller vers les bonnes personnes ressources, etc. Telles sont les principales missions que l'Agence de développement délivre sur l'ensemble du territoire Terres de Lorraine.



agence de
Développement
TERRES DE LORRAINE

p. 06

Accompagnement

/suivi

L'Agence de développement Terres de Lorraine accompagne les créateurs d'entreprises dans la structuration de leur projet, la maturation de leur plan d'affaires et la création effective de leur entreprise. Notre accompagnement est délivré en proximité sur nos permanences délocalisées et se décline en accompagnement simple ou renforcé en fonction des besoins des porteurs.

p. 08

Financement

La Plateforme d'Initiative Locale « Initiative Terres de Lorraine » est l'outil de financement privilégié de l'Agence de développement. Adossée à l'Agence, la PFIL permet d'accompagner financièrement les créateurs et repreneurs à travers des prêts d'honneur à taux zéro. L'Agence mobilise par ailleurs l'ensemble des aides disponibles pour consolider les plans de financements des créateurs qu'elle accompagne.

p. 12

Hébergement

L'Agence de développement Terres de Lorraine est l'une des 36 pépinière d'entreprises de la région Grand Est. Elle est certifiée AFNOR sur ces 3 sites de Neuves-Maisons (Centre Ariane), Allain (Agrinoyal) et Ecrouves (pépinière du Génie).

p. 16

Entreprendre

autrement

L'Agence de développement porte depuis 2013, en partenariat avec le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, le comptoir de l'économie solidaire Terres de Lorraine. Lieu d'information, de sensibilisation, de valorisation et de mise en réseau des entreprises solidaires, le comptoir concourt à la promotion et au développement de cette autre façon d'entreprendre.

p. 18

Animations

collectives

La mise en réseau des acteurs économiques locaux, la création d'espaces de dialogues et d'échanges, sont aussi des déterminants de la compétitivité des territoires. Dans cette perspective, l'Agence de développement Terres de Lorraine contribue également à animer le tissu économique local en partenariat avec les réseaux d'entreprises.

ACCOMPAGNEMENT à la création d'entreprises



- Un accompagnement individuel de qualité et sur mesure de l'idée à la création (conseil juridique, fiscal, social, business plan)
- Des permanences délocalisées sur Terres de Lorraine pour plus de proximité
- Un suivi personnalisé

Les Chiffres clés de l'accompagnement

NOUVEAUX PORTEURS DE PROJET



PROJETS ABOUTIS



EMPLOIS CRÉÉS



Depuis 1986, l'Agence est devenue un acteur incontournable de l'accompagnement de porteurs de projets à la création/reprise d'entreprise. Ancrée localement sur son territoire, et disposant d'une bonne connaissance du tissu économique, l'Agence dispose d'un savoir-faire reconnu depuis de nombreuses années.

Les porteurs de projets bénéficient d'un accompagnement individualisé et personnalisé selon leur profil et leur projet. Dans le cadre de ses services, l'Agence propose aux créateurs/repreneurs :

- La constitution d'un dossier Création d'activités
- L'établissement d'un plan d'affaires prévisionnel
- La recherche de financements, exonérations, aides et subventions...
- Une mise en relation avec les partenaires de la création d'entreprises
- Des conseils juridiques, fiscaux et sociaux
- Conseils dans la phase de lancement : investissements, recrutements...
- Aide à la recherche de nouveaux locaux
- Un suivi d'activité personnalisé dans plusieurs domaines (suivi clients, gestion...) personnalisé

Article paru dans
Grain de Pays • n°79
Novembre 2017



Contact : Nicolas CERVERA à son magasin ou par téléphone au 07.89.89.03.80 / 03.83.26.20.11

Vannes-le-Châtel La Boucherie du Quartier - Nicolas CERVERA

La Boucherie du Quartier a ouvert ses portes le Vendredi 29 Septembre à Vannes-le-Châtel. Nicolas CERVERA son dirigeant et originaire d'Allamps, a créé son entreprise avec 2 principales activités. D'une part, il propose aux agriculteurs un service de découpe de viande sur demande avec des équipements adaptés. D'autre part, il a lancé son magasin au sein des locaux de la Garenne, propriété de la communauté de communes pour proposer aux clients une gamme de produits variés et issus des agriculteurs pour lesquels il travaille en circuit court. Son commerce est ouvert le vendredi et le samedi de 8h00 à 12h00 et de 15h30 à 18h00. Vous y trouverez également des produits issus des entreprises locales comme les farines des Meules du Sain Gourmand à Blénod les Toul.

Nicolas CERVERA souhaite travailler avec des agriculteurs locaux pour avoir des produits de qualité et issus du terroir.

Accompagnement des travailleurs indépendants et porteurs de projets, allocataires du RSA

En 2017, l'Agence de Développement, en partenariat avec l'Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) a été retenue par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle pour mener à bien, sur le Pays Terres de Lorraine, une mission d'accompagnement des allocataires du RSA travailleurs indépendants ou souhaitant le devenir.

L'action proposée permet d'accompagner les allocataires du RSA pour les aider à la création, au maintien, au développement ou à la cessation de leur activité.

Elle comprend les 3 missions suivantes : **Une mission de diagnostic** dont l'objectif est d'appréhender la situation financière, professionnelle, sociale et les attentes du participant, avec une approche globale touchant à la personne, au projet, et au territoire.

Une mission d'accompagnement qui doit permettre de mettre en œuvre un plan d'actions défini avec et pour le travailleur indépendant ou le porteur de projet. L'accompagnement s'exerce ensuite dans le cadre de points réguliers de suivi de la mise en œuvre du plan d'action négocié avec la personne. En fonction des résultats obtenus, les rendez-vous sont aussi l'occasion de réorienter les démarches pour une meilleure atteinte des objectifs.

Une mission de veille pour des travailleurs indépendants identifiés comme autonomes dans la gestion de leur entreprise, mais nécessitant un suivi pour favoriser leur sortie du RSA.

Porté par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, le dispositif bénéficie d'un co-financement européen.

Chiffres clés :

- 42 personnes accompagnées
- 14 chefs d'entreprises déjà installés
- 28 porteurs de projet souhaitant créer leur entreprise.

Les clés pour entreprendre

En octobre 2016, l'Agence de développement lançait, au sein du quartier prioritaire « Croix de Metz » à Toul, l'action « Quartier créateurs : de l'idée à la réalité » en partenariat avec la Ville de Toul et le centre socio-culturel site André Malraux.

Cette action menée dans le cadre du contrat de Ville 2015-2020 avec le soutien financier du CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) a été maintenue sur toute l'année 2017 et est devenue « **Les clés pour entreprendre** ».

L'objectif est cependant resté le même : permettre l'accès au plus grand nombre à l'information sur la création d'entreprise et accompagner les habitants du quartier dans toutes les étapes de leur projet de création.

Les porteurs de projets ont ainsi pu être reçus en rendez-vous individuels lors de permanences se déroulant **tous les jeudis matin au centre socio-culturel André Malraux** pour pouvoir échanger librement avec un professionnel de la création d'entreprise sur leur idée ou projet, avec la possibilité d'être accompagnés pour faire aboutir cette envie d'indépendance en créant leur propre emploi.

28 personnes rencontrées / 3 créations / 2 créations prévues pour le 1^{er} trimestre 2018.

L'animation devait aussi être collective. Ainsi, au courant du 2^{ème} semestre 2017 l'Agence de développement en partenariat avec la couveuse d'entreprises Cohérence Projets, a mis en place sur le quartier, une action de formation en Marketing Vente à destination de créateurs d'entreprise ayant démarré récemment ou sur le point de démarrer l'activité. Objectif : apprendre à mettre en place un marketing efficace, une vente performante et une bonne relation client

Animée par un professionnel du domaine (TR consulting), elle s'est déroulée sur 2 jours (le 23 et 24 octobre 2017) à l'Espace André Malraux.

Toujours dans une logique de sensibilisation à la création d'entreprise à l'attention d'un public éloigné de l'emploi, l'Agence a participé aux réunions de préparation du "Forum insertion - GPS pour l'emploi" qui s'est déroulé à l'Arsenal à Toul et a tenu un stand le 17 octobre 2017.

TOUL • UN AN APRES Permanences AGENCE : bien et peut mieux faire



Sophie Aubry reçoit, chaque jeudi matin, les porteurs de projet au centre Malraux. Photo S.C.

Depuis octobre 2016, chaque jeudi matin (librement de 9 h à 10 h et sur rendez-vous de 10 h à 12 h), l'Agence de développement du sud nancéien (AGENCE) reçoit les porteurs de projet professionnel au centre Malraux, en ville-haute. Une permanence mise sur pied pour aider et orienter celles et ceux - en priorité les jeunes du quartier,

mais pas seulement - ayant dans l'idée de créer leur entreprise (ou d'en x une).

Quel bilan, un an après ? Le point avec Sophie Aubry, chargée d'accompagnement à la création.

Les chiffres

« Au total, 34 permanences ont été tenues, pour 59 entretiens avec 44 personnes différentes, certaines ayant eu besoin de revenir ». Sur ces 44 personnes, 13 sont de la Croix-de-Metz, quartier ciblé au départ.

Les profils

« Jeunes et moins jeunes, les profils de personnes sont variés, tous comme les secteurs d'activité évoqués : artisanat, commerce, restauration, bâtiment... » En grande majorité, « il s'agit de demandeurs d'emploi, qui ont une qualification et viennent nous voir parce qu'ils ont une idée, un concept qu'ils aimeraient concrétiser ».

La méthode

Sophie Aubry, qui tient cette permanence - après avoir pris le relais de Pierre-Emmanuel Mattes - a pour objectif d'accompagner le porteur de projet au fil des étapes. « D'abord, on discute et on vérifie la faisabilité de leur idée : on voit s'ils ont la

compétence nécessaire, et si ce n'est pas le cas, on peut les orienter vers un organisme, généralement Pôle Emploi, pour qu'ils suivent une formation adéquate. Rappels que pour nombre de secteurs d'activité, comme le bâtiment, un diplôme ad hoc est obligatoire. On étudie également les besoins en financement, la barrière financière étant souvent le principal frein. » Quelques réunions thématiques (sur les phases d'une création ou reprise d'entreprise, sur les différents statuts juridiques, sur les organismes interlocuteurs...) ont également été proposées, et d'autres devraient suivre. « Des chefs d'entreprise viennent notamment évoquer leur expérience et leur parcours, histoire de donner un exemple concret aux personnes menant un projet. »

La conclusion

« Le bilan est positif, c'est certain », analyse Sophie Aubry, « mais il y a moyen de faire mieux encore, en faisant en sorte que ce dispositif soit encore plus connu... ». A cette fin, l'AGENCE travaille déjà avec plusieurs partenaires (Ville, Communauté de communes, mission locale ou encore chambre de commerce et d'industrie ».

S.C.

Article paru dans L'Est Républicain • le 25/10/2017

PLATEFORME INITIATIVE TERRES DE LORRAINE

Le financement au démarrage d'activité



- **33 projets d'entreprise expertisés**, pour lesquels **31** ont reçu un avis favorable de la part des experts du comité d'agrément
- Engagements donnés sur **31 prêts d'honneur PFIL pour 193 700 €** et **8 prêts NACRE pour 30 100 €**, qui sont venus consolider les fonds propres des créateurs
- **62 emplois** prévus au démarrage (créés ou maintenus)
- Effet de levier bancaire de **8,2**

La Plateforme Initiative Terres de Lorraine : Le financement au démarrage d'activité

La PFIL accompagne les entrepreneurs dans la « structuration financière » de leur projet de création, reprise ou développement d'entreprise.

Ainsi, elle apporte le « coup de pouce » financier supplémentaire au bon démarrage de l'activité et facilite la levée des fonds bancaires.

Ce coup de pouce financier permet de constituer ou de renforcer l'apport personnel du créateur qui manque souvent de moyens financiers propres. Ceci est d'autant plus important pour les personnes au chômage ou à faibles ressources.

Une attention particulière est donnée aux projets

entrant dans le champ du développement durable et de l'Economie Sociale et Solidaire (circuits courts, lien social, démarche participative, protection de l'environnement, économie d'énergie...).

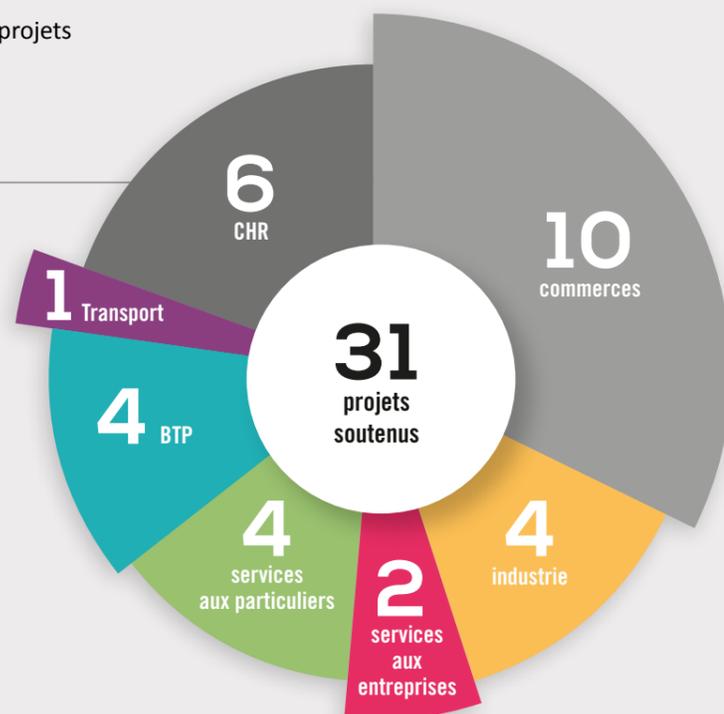
Au-delà de l'octroi d'un prêt d'honneur PFIL et/ou d'un prêt 0 % NACRE, lors de l'instruction et de l'expertise du Business Plan, des informations et des conseils avisés (du comité d'agrément et du permanent de la Plateforme) sont donnés au porteur de projet.

L'objectif est bien la consolidation du projet afin de maximiser les chances de succès de celui-ci.

Les chiffres clés

31 projets soutenus

- 20 créations, 9 reprises et 2 développements d'entreprises
- 20 projets portés par des demandeurs d'emploi (65%)
- 45 % de projets portés par des trentenaires
- 39% des projets ont un plan de financement ≤ à 45 K€



Audrey & Damien

Ouvert depuis le 5 janvier 2018, Audrey et Damien démarre leur activité sur les chapeaux de roue ! En 6 mois, le jeune couple a rénové le magasin, embauché, agrandi sa surface de vente et développé sa gamme de produits et de service.

Quels sont vos parcours ?

> Boulanger de formation j'ai testé les petites boulangeries artisanales en passant par l'industriel pour acquérir différentes expériences et méthodes. Finalement, j'ai choisi la diversité en petite quantité en restant indépendant et en proximité.

> Vendeuse, j'aime le contact en proximité et la connaissance de la clientèle.

> Ouvriers, on cherchait à s'installer. Notre commercial des Grands Moulins de Paris nous a présenté plusieurs fonds dont Tantonville. Nous voulions une petite affaire à 2 avec du potentiel de développement plutôt à la campagne et qui rentrerait dans notre budget.

L'emplacement idéal sur un axe passant, un stationnement facile et un bâtiment loué par la mairie : autant d'atouts qui présageaient un bon démarrage d'activité.

Comment avez-vous connu nos services ?

> Le comptable nous a parlé du prêt d'honneur et Nacre et nous avons pris contact avec Initiative Terres de Lorraine. La plateforme a permis un autre regard sur le projet de développement plus clair et plus simple et la mobilisation des aides propres au territoire du Pays du Saintois avec le FISAC sur l'aménagement intérieur et l'aide à la création.

Comment se passent les premiers mois d'activités ?

> Nous avons embauché un pâtissier en février. C'est un jeune qui a pu prendre un appartement à Tantonville grâce à son CDI. On a gonflé notre gamme avec son arrivée. » Cette embauche en CDI temps plein a permis la mobilisation du Fonds de revitalisation Vivarte.

> En avril nous avons agrandi le magasin en doublant la surface de vente pour développer une partie épicerie avec les produits de première nécessité : farine, œufs, beurre... et depuis quelques jours nous sommes Relai de La Poste.

Et votre arrivée sur le territoire ?

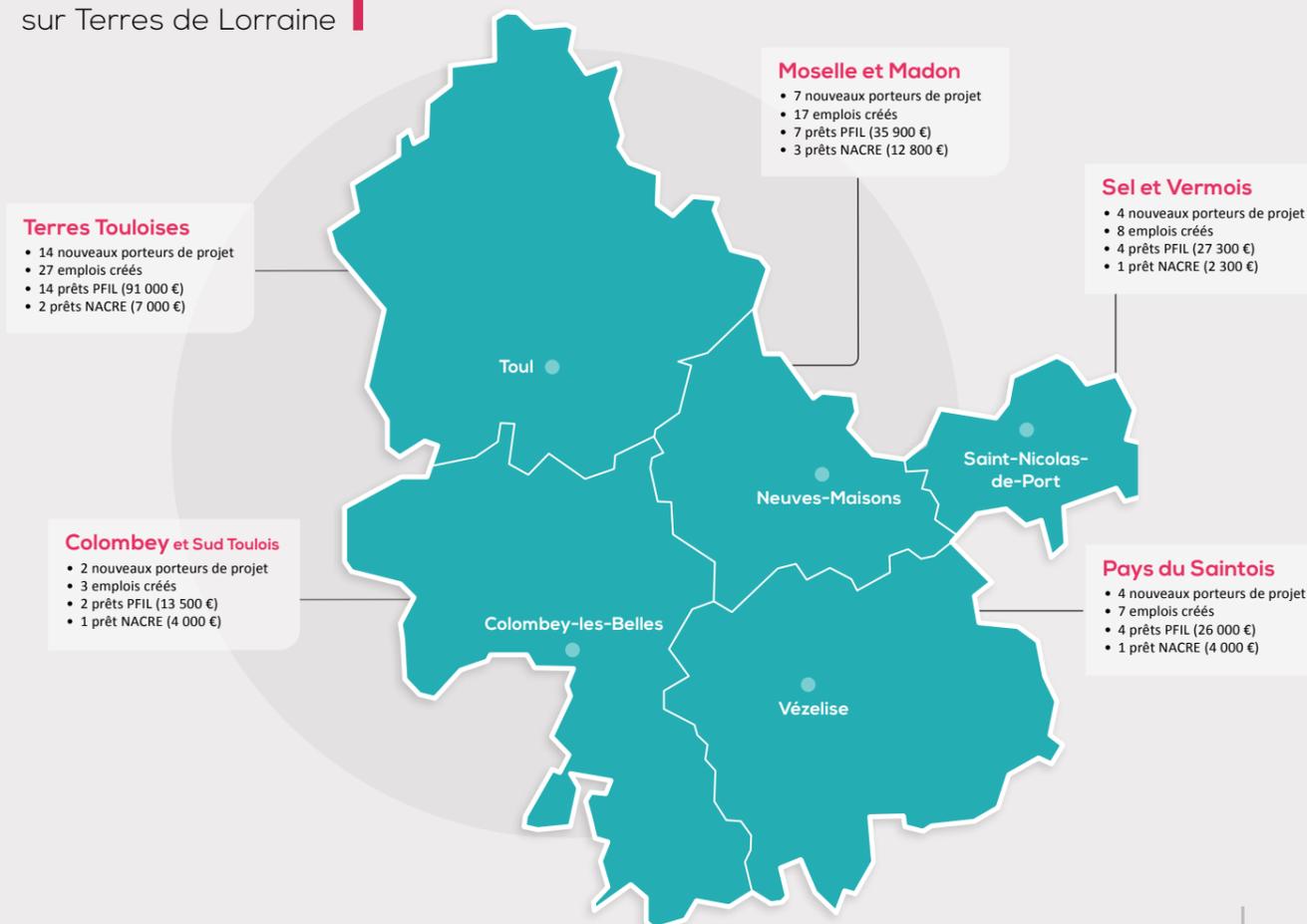
> A travers Fernando qui a apporté l'accompagnement, le réseau. Cela nous permet de rester informés des aides aux entreprises, conseils ou subventions. Toutes ses aides nous permettent de nous développer et d'investir pour satisfaire notre clientèle.

Quelles sont vos perspectives ?

> Nous sommes à la recherche d'un apprenti pour la vente et nous devons continuer la modernisation de notre équipement

> La clientèle est satisfaite.

Financement sur Terres de Lorraine



FISAC

Fonds d'Intervention en faveur des Services, de l'Artisanat et du Commerce

les + de l'animation FISAC par l'Agence

- **Des dossiers montés** dans le cadre du **suivi individualisé** de l'agence
- **Des subventions traitées** en local et en partenariat avec les associations de commerçants, l'Etat, la Région et les communautés de communes
- **Des actions collectives** de promotion du commerce local

Le **FISAC** - Fonds d'Intervention pour les Services, de l'Artisanat et du Commerce - est un dispositif mis en place par l'Etat, qui vise à préserver ou à développer un tissu d'entreprises de proximité, principalement de très petites entreprises, à les aider à s'adapter aux mutations de leur environnement, à améliorer l'image commerciale du territoire et à renforcer son attractivité.

L'Agence est mobilisée sur l'animation du dispositif en partenariat avec la Communauté de Communes Terres Toulaises et Pays du Saintois.

Il s'agit notamment de venir en appui au montage de dossiers de demande de subvention dans le cadre des aides directes aux entreprises. Cette aide financière concerne les investissements suivants :

- Vitrines, façades, enseignes, accessibilité aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et sécurisation des commerces
- Aménagement des surfaces commerciales
- Outil de production

Son intervention est associée à des fonds de la Région et des Communautés de Communes. Le cumul des aides publiques aux entreprises est limité à 50 % des dépenses éligibles.

Sur Terres Toulaises

Enveloppe globale : 295 000 €
23 dossiers validés
Montant engagé : 138 847 €

Sur le Pays du Saintois

Enveloppe globale : 127 020 €
11 dossiers validés
Montant engagé : 49 120 €

Entreprendre pour les jeunes

(Région Grand Est)

Ce dispositif, à destination des 18-30 ans porteurs d'un projet entrepreneurial, permet d'octroyer des aides financières pouvant aller jusqu'à 8 000 € (subvention). Cette aide permet donc :

- D'être un dispositif d'appui aux porteurs de projets, pouvant se traduire notamment par la mise en relation avec des entrepreneurs et acteurs expérimentés.
- D'obtenir une bourse d'aide à la « Création », véritable fonds d'amorçage, pour les projets originaux et créateurs d'emplois d'un montant maximum de 5 000 €

Les candidats doivent présenter un projet à caractère d'utilité sociale, d'innovation et de défi et s'inscrire dans les objectifs du dispositif.

Sur l'ensemble des porteurs primés, 1 dossier a été accompagné par l'Agence :

- **Secrets de beauté** (Pont-à-Mousson),
M^{lle} Dumay Léa : Institut de beauté
Montant de l'aide DEFILOR : 5 000 €

Aide à la création dans le Saintois

Depuis 2013, la Communauté de Communes du Pays du Saintois s'est engagée pour le développement économique en octroyant une subvention pour les créations, reprises et développements d'entreprises. Cette subvention varie entre 300 € et 1 500 € pour ce qui est de la création ou reprise et entre 200 € et 1 000 € pour le développement en fonction de l'intérêt économique du projet pour le territoire.

- **L'Univers de Stylety** (Lemainville),
Sylvie Linder - Laetitia Redel

Petit à petit... l'oiseau fait son nid



Gérald Cartier, auto-entrepreneur de 26 ans, qui vient de déménager dans des locaux plus spacieux, a élargi sa gamme de services et devrait s'équiper d'un pont automobile.

« Je suis passé de 40 à 120 m² avec une surface d'accueil du public séparée de la zone de travail et dispose d'un parking fermé et sécurisé. Pour ma nouvelle installation, j'ai pu bénéficier d'aides du FISAC »

Extrait TOUL • ENTREPRISE
Article paru dans L'Est Républicain
le 16/02/2018 (Photo B.V)

HÉBERGEMENT



- Une pépinière multisite proposant des solutions d'hébergement variées (bureau, atelier, laboratoire, salle de réunion et location temporaire) sur Neuves-Maisons, Allain et sur Ecrouves (site ouvert en 2017)
- Un service de qualité reconnu par la certification Afnor certification AFNOR NF X 50-770
- Un accompagnement renforcé pour les porteurs de projets de la création à l'implantation
- La représentation et l'implication de l'agence au sein du Réseau Lorrain des Pépinières d'Entreprises

Pépinière d'entreprises multi-sites sur Terres de Lorraine

L'Agence dispose de 3 sites pépinières d'entreprises

Un site historique au sein du Centre Ariane à Neuves-Maisons offrant un potentiel d'hébergement de 2 250 m² accueillant des activités tertiaires. Le bâtiment est propriété de la Communauté de Communes Moselle et Madon et la gestion quotidienne est déléguée à l'Agence.

Un site agroalimentaire à Allain créé en 2011 par la Communauté de Communes de Colombey et du Sud Toulinois d'une surface de 250 m². Le bâtiment dispose à la fois de bureaux mais également de 2 laboratoires.

Un site tertiaire à Ecrouves, ouvert depuis Décembre 2017 propriété de la Communauté de Communes Terres Tuloises. Ce lieu de 750 m² réparti sur 3 étages a vocation à accueillir à la fois des entreprises en Centre d'Affaires et en Pépinière d'entreprises. L'Agence y étant présent et assure des missions d'accueil les matins mais également l'accompagnement des créateurs.

Une pépinière d'entreprise est une structure proposant une offre complète en matière d'accompagnement, d'hébergement à des loyers bonifiés et de suivi d'activité.

L'hébergé dispose de services partagés tels qu'un photocopieur mutualisé, un accès à des salles de réunion, l'affranchissement et le portage de son courrier à la Poste, et d'un accueil personnalisé. L'Agence organise régulièrement des animations collectives au sein de ces 3 sites pour permettre aux entreprises d'échanger et de se connaître.

Certifiée AFNOR NF Services depuis 2003, l'Agence souhaite assurer une qualité de services à tous les porteurs de projets accompagnés. Renouvelée dans cette démarche en 2015 à l'échelle du RLPE, l'Agence s'est même portée volontaire pour être site référent de la démarche mutualisée engagée.

L'activité de l'Agence s'appuie sur un référentiel métier établi nationalement selon plusieurs axes :

- Contribuer au développement économique d'un territoire
- S'assurer de la viabilité économique d'un projet
- Etre un lieu de vie
- Mettre à disposition les ressources optimisées
- Accompagner et aider à la décision
- Favoriser l'insertion dans l'environnement

Avec l'ouverture du site d'Ecrouves, l'Agence a souhaité doter ce lieu d'une permanence de partenaires de la création d'entreprises pouvant intervenir en complémentarité de nos missions. Ainsi, 4 structures interviennent régulièrement sur Ecrouves :

L'ADIE (Association pour le Droit à l'initiative Economique) qui propose des micro-crédits à des publics fragiles et n'ayant pas accès au concours bancaire classique.

Cohérence Projets : Couveuse d'entreprise proposant aux créateurs un hébergement juridique. Cette structure propose aux porteurs de projets de tester leur activité avant création.

Cap'Entreprendre : Coopérative d'Activités et d'Emploi proposant aux porteurs de projets de devenir entrepreneur salarié de la coopérative.

ALACA (Association Lorraine d'Accompagnement à la Création et au Développement d'Activités) : Cette structure propose un accompagnement spécifique sur Terres de Lorraine auprès d'un public de porteurs de projets reconnus travailleurs handicapés.

Ces permanences se font sur rendez-vous et en lien avec le chargé de mission de l'Agence présent quotidiennement sur le site.

Chiffres clés

Site de Neuves-Maisons

- 31 entreprises hébergées pour 80 emplois
- Taux occupation de 71 % sur Neuves-Maisons

Site d'Allain

- 5 entreprises hébergées pour 8 emplois
- Taux occupation de 100 % sur Allain

Site d'Ecrouves (ouvert en décembre 2017)

- 4 entreprises hébergées pour 13 emplois

Politique de management de la pépinière & objectifs 2017

Objectif n°1

Travailler avec la Communauté de Communes Moselle et Madon sur la question de l'internet au sein du Centre d'Affaires Ariane.

En 2017, le potentiel d'hébergement a augmenté grâce notamment à la réfection de 2 niveaux dont un dédié pépinière (entreprise de moins de 4 ans). Au sein du Centre, le débit internet n'est pas optimal notamment dû au nombre d'entreprises implantées et au calibrage des réseaux. Un travail est engagé depuis 2 ans sur la fourniture de la Fibre aux locataires.

Bilan 2017 : Un travail a été mené avec l'entreprise SOS MICRO 57 pour offrir la fibre aux locataires avec des solutions sur mesure. Le déploiement et la mise en œuvre ont eu lieu en 2018.

Objectif n°2

Le cadre de vie extérieur du Centre Ariane doit évoluer pour s'adapter au nombre de personnes travaillant dans les locaux.

Un travail doit être mené sur le parking du Centre en lien avec Batigère et la Mairie de Neuves-Maisons car les places de stationnement deviennent insuffisantes au vue des personnes présentes sur le site.

Bilan 2017 : La réflexion doit être menée notamment en y intégrant les flux de circulation au sein du Centre.

Objectif n°3

Communiquer sur l'offre de services pépinière et les locaux

Depuis 2016, l'Agence s'est dotée d'une nouvelle

charte graphique en lien avec les autres acteurs et outils du Pays Terres de Lorraine. A ce titre, une communication large a été réalisée auprès des différents partenaires. L'offre de services Pépinière est communiquée généralement dans les bourses immobilières distribuées au sein des 4 Communautés de Communes du Pays.

Bilan 2017 : En lien avec les pépinières d'entreprises du Grand Est, une action de communication mutualisée a été mise en place sur 2018. L'année 2017 a été consacrée à la mise en œuvre de cette action et à la promotion des sites pépinières via un réseau de partenaires. Sur l'année 2018, des plaquettes dédiées ont été créées pour diffuser aux partenaires (Banques, Expert-comptable...).

Objectif n°4

Création d'un nouveau site sur Ecrouves

En 2017, l'Agence a travaillé avec la Communauté de Communes Terres Tuloises pour l'implantation d'une nouvelle pépinière sur Ecrouves. Le bâtiment sera réparti sur 250 m² en pépinière et 500 m² en Centre d'Affaires. Un travail collaboratif entre la CC2T, la CCMM et l'Agence a permis d'apporter une expertise en amont du projet sur les points importants. La pépinière devrait voir le jour en Octobre 2017 et va voir l'implantation de plusieurs entreprises.

Bilan 2017 : Ce site a ouvert ses portes en Décembre 2017 avec un déploiement plus important en 2018. Un panneau de communication a été mis en place pour assurer la promotion de la pépinière.

	Réalisés 2017	Objectifs 2018	Remarques
Nombre de porteurs de projets accompagnés	278	280	
Nombre d'entreprises hébergées	5	7	
Nombre de nouvelles entrées	3	5	Site supplémentaire ouvert depuis fin 2017
Nombre d'animations collectives	4	6	
Taux de pérennité	85 %	88 %	

RLPE

Réseau Lorrain des Pépinières d'Entreprises

Le Réseau Lorrain des Pépinières d'Entreprises regroupe les 12 pépinières de Lorraine réparties sur 22 sites. La surface totale d'hébergement en Lorraine est d'environ 30 000 m².

Depuis 2013, l'Agence s'est fortement engagée et impliquée au sein du Réseau pour initier des projets communs et structurants pour les pépinières.

Ainsi sur l'année 2017, un certain nombre de chantiers ont été engagés :

- **Mutualisation des pépinières du Grand Est :** Rédaction d'une charte commune à l'échelle des pépinières de la Région Grand Est (36 pépinières) et travail sur la création d'une association Grand Est.

- **Travail sur la certification AFNOR NF X 50-770 du futur réseau Grand Est en lien avec AFNOR Certification.**
- **Réflexion sur la mise en place de formations mutualisées à l'échelle des pépinières lorraines à l'image de ce qui a été réalisé sur 2016 avec le cabinet ACD sur des formations juridiques et fiscales.**
- **Acteur via ELAN autour de la manifestation GRAND EST Innov' co-organisée par le CNAM et ELAN valorisant les entreprises hébergées en pépinière.**

ZOOM > La mutualisation des pépinières Grand Est

En 2015, les Régions Lorraine, Alsace et Champagne-Ardenne ont fusionné pour devenir la Région Grand Est. Dès lors, les pépinières ont engagé un travail collaboratif pour partager leur expérience et initier une organisation cohérente au sein du nouveau périmètre régional.

Au cours des derniers mois, de nombreux échanges ont eu lieu entre les pépinières d'Alsace et de Lorraine profitant d'une organisation pré-existante dans chacun de ces territoires.

Ces échanges ont permis de rappeler le rôle des pépinières, de mettre en exergue leurs dénominateurs communs au-delà de la variété de leur montage et mode de fonctionnement.

Ils ont permis la rédaction d'une contribution au Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation et d'une charte permettant d'affirmer notre souhait de nous inscrire individuellement et collectivement dans une démarche de progrès.

Ces échanges entre pépinières, d'une part, la redéfinition du mode de soutien à la création d'entreprises à l'échelle Grand Est, d'autre part, l'importance que revêt désormais, tant au niveau des Régions qu'au niveau national avec l'AFE, la coordination entre les réseaux fonctionnels d'aide à l'entrepreneuriat, ont amené ces pépinières à travailler sur l'opportunité de créer un réseau Grand Est de Pépinières d'Entreprises.

Afin de consolider l'offre de service qualitative des

pépinières d'entreprises sur les territoires et pour construire un réseau régional interconnecté et visible, les Pépinières d'Entreprises du Grand Est ont ainsi la volonté de structurer un Réseau des Pépinières à l'échelle de la Région Grand Est.

Cette structuration est passée par un temps fort en Juin 2017 à Strasbourg entre pépinières de la nouvelle Région et aboutira à la signature d'une charte commune définissant des objectifs communs et partagés :

- Représentation d'un métier et son rôle dans le développement local de proximité ;
- Echange d'expériences entre pépinières ;
- Formation et professionnalisation croissante des animateurs de pépinières ;
- Mutualisation de formation pour les animateurs et pour les entreprises ;
- Opération collective de promotion de la création et des pépinières d'entreprises ;
- Définition de moyens de mesure d'activité, promotion des entreprises accompagnées et hébergées par les pépinières ;
- Travail collaboratif sur des outils communs d'accompagnement et de suivi ;
- Favoriser les échanges entre les entreprises ;
- Canaliser l'usage de la marque « Pépinières d'entreprises » ;
- Répondre ensemble à des appels à projets ciblés





COMPTOIR de l'économie solidaire



- Sensibiliser les **acteurs du territoire, les porteurs de projets et le grand public,**
- Animer un **réseau d'acteurs** et développer des outils,
- Accompagner les **porteurs de projets,**
- Valoriser et promouvoir les **structures et les actions solidaires** du territoire,

Financé par le Département et le Fond Social Européen, Le comptoir de l'économie solidaire Terres de Lorraine est co-animé par le Département de Meurthe et Moselle et l'Agence de développement Terres de Lorraine. Le Département a classé les projets solidaires selon 4 critères : la gouvernance démocratique, l'ancrage territorial, le développement durable, l'utilité et l'innovation sociale.

- **Intervention durant l'année scolaire au sein du Lycée Camille Claudel à Toul :** L'objectif pour les élèves de BAC PRO Commerce était de modéliser un projet de création d'entreprise à travers une approche économique solidaire selon la méthode du « new business model canvas ». Ainsi plusieurs groupes ont travaillé sur différents projets respectant les critères de l'économie solidaire. Le jury s'est réuni, lors du Printemps de l'Eco, le 6 Avril 2017 avec des experts comme le Conseil Régional, Lorraine Active, des représentants du MOUVES, l'AGENCE, l'ESPER et le CD54 et le Proviseur pour évaluer le travail des élèves et primer un projet selon une grille d'analyse définie.
- **Visite du Centre de tri LE RELAIS avec des demandeurs d'emploi :** Cette action a permis la découverte du tissu économique local et des principes d'une économie solidaire, soucieuse des besoins humains et respectueuse de l'environnement. L'objectif étant de faire découvrir auprès d'un public demandeur d'emploi une activité solidaire et les emplois associés. La visite du Centre de Tri à Allain ainsi que la boutique solidaire Ding Fring a eu lieu le 4 avril 2017 durant le Printemps de l'Eco.



Accompagnement des porteurs de projets

19 projets individuels
et collectifs accompagnés

Zoom sur La Perle des foins

Le Parc Naturel Régional de Lorraine a lancé un appel à projets auprès des 25 agriculteurs ayant des exploitations autour de la Forêt de la Reine (Nord Toulinois). 10 agriculteurs ont répondu présents avec l'objectif de valoriser une filière de commercialisation du foin des prairies remarquables afin de permettre leur préservation. Une part importante de ces prairies sont classées espaces naturels sensibles du Conseil départemental 54. C'est pourquoi, le Conseil départemental a apporté un soutien financier au Parc naturel régional de Lorraine pour réaliser une étude de faisabilité en co-financement avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Une association est née autour de



ces 10 agriculteurs intéressés. L'étude de faisabilité a mis en évidence de réelles potentialités de débouchés auprès des zoos et des animaleries. Des études sur la qualité nutritive du foin sont venues compléter cette démarche pour vérifier que le foin répondait aux besoins des différents types d'animaux. Rapidement, le zoo d'Amnéville (sous statut SCOP) s'est montré fortement intéressé ainsi que des animaleries. L'Association souhaite désormais augmenter son activité au-delà de l'investissement personnel de chacun des agriculteurs membres. Cette nouvelle étape nécessite l'embauche d'un salarié à mi-temps (chargé de développement) et d'investir dans du matériel de production pour améliorer la rentabilité.

Animation d'un réseau d'acteurs et création d'outils

En 2017, Un Réseau des Acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire s'est réuni à plusieurs reprises sur Terres de Lorraine. Ces réunions en lien avec les réunions d'animations territoriales ont permis d'aborder des points en lien avec l'économie solidaire. En parallèle, 2 animations collectives territoriales ont permis aux structures de se rencontrer et d'échanger sur Terres de Lorraine.

Valorisation et promotion des structures solidaires

- Forum de la Création/reprises d'entreprise avec un stand dédié économie solidaire.
- Convention d'affaires organisée par le Département de Meurthe-et-Moselle.
- Visite de structures solidaires comme Le Relais Lorraine, La boutique Ding Fring...
- Communication via la presse sur des projets solidaires.

Article paru dans L'Est Républicain
le 19/02/2017

Dimanche 19 février 2017

TOULOUS Economie

Petites entreprises, grandes ambitions



Des cartes de visite ont été échangées au cours de cette soirée, gage de coopérations futures.

C'est au sein des locaux de la pépinière Agrinova d'Allain, que les 22 structures du territoire Terres de Lorraine, qui avaient postulé aux Trophées de l'Economie Solidaire 2016 - sous l'égide du Département - se sont réunies dernièrement. La manifestation s'inscrit dans la continuité de la soirée des trophées organisée en novembre dernier et dont l'objectif était de valoriser 9 lauréats parmi 125 candidats. Le prétexte de cette rencontre territoriale était aussi de permettre à toutes les entreprises solidaires de Terres de Lorraine de se découvrir, de se présenter mutuellement et de nouer des liens pour faire des affaires ou monter des projets communs. Après une introduction de Gauthier Brunner, conseiller départemental et Hervé Tillard, président de l'ADSN (Agence de développement du Sud nancéien), l'ensemble des porteurs de projet ont pu se présenter via un diaporama flash de trois minutes. Toutes les catégories étaient représentées.

- Alimentation durable : Le Croc'Clo, Emptiettes paysannes, La p'tite Lauréine du pain, Le Presbytère, Les Meules du sain gourmand, O Maribelle.
- Autonomie et santé durable : Envie 2E - lauréat départemental et Hervé Tillard, président de l'ADSN (Agence de développement du Sud nancéien), l'ensemble des porteurs de projet ont pu se présenter via un diaporama flash de trois minutes.
- Jeune entrepreneur : Adégem, Fleur de peau, Kaiédosco, Meules du Saint Gourmand.
- Action territoriale : Territoire zéro chômeur (lauréat départemental).

ZOOM sur les Trophées

Fort de ce succès, nous avons souhaité avec le Département de Meurthe-et-Moselle, mettre en valeur ces entreprises et organiser un moment d'échange entre elles. Chacune ayant 3 minutes pour présenter son activité auprès des autres. L'ensemble des 22 structures ayant candidaté ont ainsi pu valoriser leurs activités. Une trentaine de participants lors de cette soirée étaient présents.

ENVIRONNEMENT agriculture

Eléphant et rhinocéros préfèrent le foin lorrain

Dix agriculteurs lorrains commercialisent « la perle des foins » issue de prairies remarquables près de Toul. Des animaleries et surtout le zoo d'Amnéville sont les premiers clients.

Les agriculteurs du zoo d'Amnéville, secteur Afrique, placent le foin dans un bûche en plastique suspendu à une potence. Nico, l'éléphant, arrive d'un pas lourd et assure. Il dépense sa trompe et arrache le foin, qu'il engloutit. « Il en mange 50 kg par 24 heures », précise David Bilger, responsable de ce secteur stratégique.

Le foin est l'aliment de base des grands herbivores qui sont les rhinocéros qui en consomment quotidiennement 40 kg chacun. Les hippopotames qui les tolèrent avec 20 kg ou encore les antilopes, bien sûr, avec 4 kg. Il y a aussi les bovins, les chevaux, les caprins et une centaine de petits herbivores.

Tous les deux mois, 26 tonnes sont livrées et stockées dans un hangar dédié.

« **Prairies remarquables** »

La nouveauté est que ce produit, jusque-là acheté au négociant, qui n'était garanti ni de sa qualité ni de la traçabilité, provient depuis quelques mois des « prairies remarquables » maintenues par des agriculteurs de Meurthe-et-Moselle. « C'est une prairie qui se développe sans fertilisation, sans chimie et dont le fauchage est tardif », explique sommairement Stéphane Haxel, propriétaire du GAEC de Ramé à Raymaux près de Toul. Le parc national régional de Lorraine (PNRL) compte dans son périmètre 3 200 hectares de ces prairies, dont la diversité de la faune et de la flore est sans égale.

« **La perle des foins** »

Planté au milieu de l'un de ces sites naturels, Laurent Gode, responsable de la mission préservation au PNRL, identifie « entre 50 et 70 espèces de fleurs, 190 à 200 plantes différentes ».

Le temps de l'explication, l'épave qui se trouve à 5 ans de distance d'incendies, différents, signe d'une vie intense. L'ensemble, comme tous les écosystèmes, est très fragile. « Si vous cassez une prairie comme celle-ci, il faudra entre 50 et 100 ans pour la recréer », insiste Jean-Charles Lohet, agriculteur qui cultive la « perle des foins » à Buley, à la tête d'une ferme herbagère d'élevage. Son père avait déjà cette conviction. « Hêtre dimanche était totalement man-

De g. à dr. : Stéphane Haxel, gérant du GAEC Ramé, Jean-Charles Lohet et Gauthier Grifflon, agriculteurs.

Le foin est l'aliment de base des grands herbivores comme le rhinocéros qui en consomme quotidiennement 40 kg.

ANIMATIONS COLLECTIVES



- **Rompre l'isolement** du chef d'entreprise en proposant des lieux d'échanges et de rencontres
- **Développer un réseau**, des collaborations et des partenariats à l'échelle locale
- **Promouvoir et faire vivre le tissu économique local** sur Terres de Lorraine et au-delà
- **Mobiliser des experts** pour animer des temps d'information de qualité

Les Troc & co : rencontres interprofessionnelles

Lancés en 2009, les Troc&Co sont des animations collectives organisées par l'AGENCE dont la vocation est de pouvoir permettre aux chefs d'entreprise de se rencontrer, se connaître et d'échanger autour de projets communs.

L'objectif pour eux est également de bien connaître le tissu économique local notamment les associations de chefs d'entreprises pouvant leur permettre de bien s'intégrer sur un territoire et de rompre leur isolement.

Sur l'année 2017, 6 manifestations ont eu lieu sur l'ensemble du Pays Terres de Lorraine.

- **Le 27 Janvier 2017** : Vœux avec les locataires (Neuves-Maisons)
- **Le 8 Février 2017** : Trophées territoriaux de l'économie solidaire (Allain)
- **Le 3 Avril 2017** : Business Food Dating (Neuves-Maisons)
- **Le 16 Juin 2017** : Repas entre les locataires
- **Le 23 et 24 Octobre 2017** : Intervention sur le Marketing en partenariat avec la couveuse Cohérence Projets (Toul – Croix de Metz)



Source : Agence

Barbecue annuel avec les locataires du Centre Ariane

Les RAT : Réunions d'Animations Territoriales

Les réunions d'animations territoriales ont été mises en place en Avril 2014 sous l'impulsion du Conseil Régional qui souhaitait apporter une meilleure lisibilité de l'offre en matière de création/reprise d'entreprise aux porteurs de projets.

Ces réunions ont été organisées en parallèle de la réforme de la chaîne régionale d'appui à la création d'entreprise. Cette chaîne ayant pour vocation de clarifier le positionnement des acteurs selon 2 métiers. Pour les pépinières d'entreprises et donc l'Agence, il y a eu un positionnement sur l'accompagnement renforcé et le suivi d'activité.

Cependant, le véritable changement dans cette réforme est la mise en place d'un accueil standardisé réalisé par les consulaires (CCI Lorraine et CMA Lorraine). Cet accueil permet d'établir un diagnostic du projet et fait un état des lieux des besoins du porteur. En fonction des axes à travailler, il est orienté vers tel ou tel acteur pour un accompagnement plus poussé.

Les situations des porteurs sont ensuite

abordées dans ces réunions d'animations territoriales qui ont lieu tous les 2 mois sur Terres de Lorraine.

Les acteurs à la fois de la création/reprise d'entreprises sont conviés mais également les acteurs locaux comme les agents de développement des communautés de communes qui constituent le territoire Terres de Lorraine.

Ces réunions sont souvent l'occasion d'aborder des actualités du territoire, les manifestations futures mais également les accueils et orientations réalisées par la CCI et la CMA. 2 co-animateurs ont été définis : la CCI Lorraine et l'Agence pour animer ces réunions.

Sur l'année 2017, ont été organisées 2 réunions :

- **15 juin 2017** sur Neuves-Maisons
- **21 décembre 2017** à Ecrouves

Forum de la création / reprise d'entreprises

Comme tous les ans, a eu lieu le Salon GO organisé par la Région, la CCI Lorraine et la CMA Lorraine en Novembre 2017. Ce salon a pour vocation de permettre aux porteurs de projets de prendre un certain nombre d'informations et de contacts pour leur projet.

4 forums sont organisés à l'échelle régionale et cette année sur le forum de Nancy était organisé des réunions thématiques pour les futurs créateurs.

L'Agence y a tenu un stand au titre du Réseau Lorrain des Pépinières d'Entreprises et a pu capter une dizaine de contacts qualifiés pour leur proposer un accompagnement.





PÔLE DÉVELOPPEMENT

Depuis 9 ans, l'Agence assure une mission de développement des entreprises et du territoire sur le Pays Terres de Lorraine. Cela se traduit par l'accompagnement d'entreprises qui investissent, qui se développent, qui recrutent mais également qui rencontrent certaines difficultés. Il s'agit également d'être au côté des intercommunalités dans l'animation du développement économique du territoire et notamment d'être en appui de ces dernières dans la promotion et la commercialisation des espaces économiques.

Depuis 2016, le pays Terres de Lorraine mise sur la transition et veut, entre autres, positiver l'économie des ressources, soit faire mieux (croissance) avec moins (de ressources énergétiques et naturelles). L'Agence de développement accompagne les entreprises du territoire dans leur démarche d'efficacité énergétique en interne, d'écologie industrielle entre elles et de rénovation énergétique performante pour celles du bâtiment.



agence de
Développement
TERRES DE LORRAINE

p. 22

Appui aux entreprises

L'Agence de développement Terres de Lorraine accompagne les entreprises du territoire dans leurs phases de développement aussi bien que dans leurs périodes de consolidation voire de restructuration. En appui de leurs recherches de financements ou de locaux, en relai auprès d'experts ou de partenaires, l'Agence est l'interlocutrice de proximité des entreprises locales.

p. 26

Appui aux collectivités

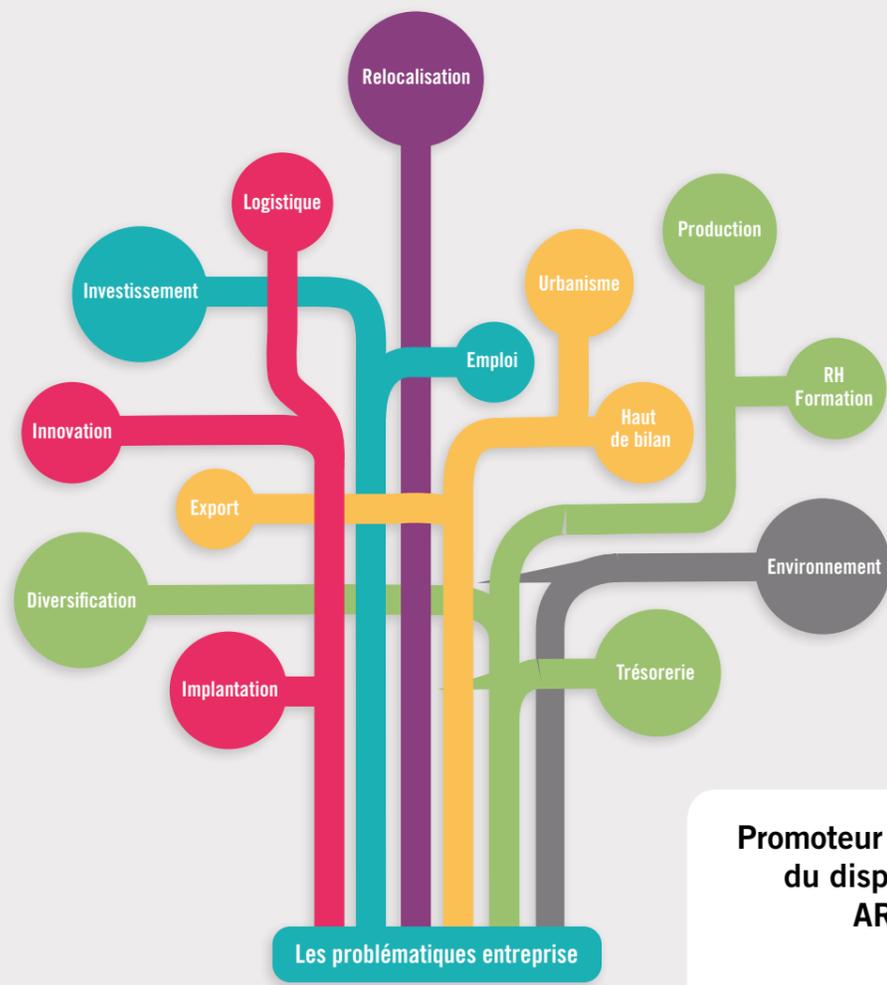
L'Agence est l'outil au service du territoire, qui a pour mission de promouvoir et de commercialiser les espaces à vocation économique. Son rôle est de centraliser les demandes d'implantation pour répondre de manière efficace aux besoins des entreprises.



APPUI AU DÉVELOPPEMENT



- **Un interlocuteur unique** des entreprises, qui noue une relation de proximité avec le tissu économique local
- **Un accompagnement sur-mesure**, pour les questions de développement, d'investissement, de diversification, de difficultés, d'efficacité énergétique ou encore de recrutement
- **La mobilisation d'un réseau institutionnel et privé** qui sera à vos côtés pour la bonne mise en œuvre de votre projet d'entreprise
- **L'identification des aides publiques** que vous pouvez mobiliser, et une aide à la rédaction de vos dossiers



Nos objectifs

- Faciliter la mise en œuvre de tous les projets d'une entreprise en les sécurisant par tous les outils mobilisables.
- L'Agence est le partenaire au quotidien des entreprises de notre territoire.
- Créer des relations à valeurs ajoutées : par sa connaissance du tissu économique, l'Agence s'attache à faire se rencontrer des entreprises qui partagent les mêmes intérêts économiques, les mêmes problématiques.

Promoteur local du dispositif ARDAN



Un dispositif au service de l'emploi et du développement des petites entreprises. L'action régionale pour le développement d'activités nouvelles (ARDAN) est un dispositif qui permet de recruter et d'intégrer un demandeur d'emploi afin de développer une activité nouvelle au sein d'une entreprise. Sur 2017, l'Agence de développement a ainsi constitué 7 dossiers ARDAN.

Chiffres 2017

Entreprises accompagnées dans leurs problématiques de développement et d'énergie



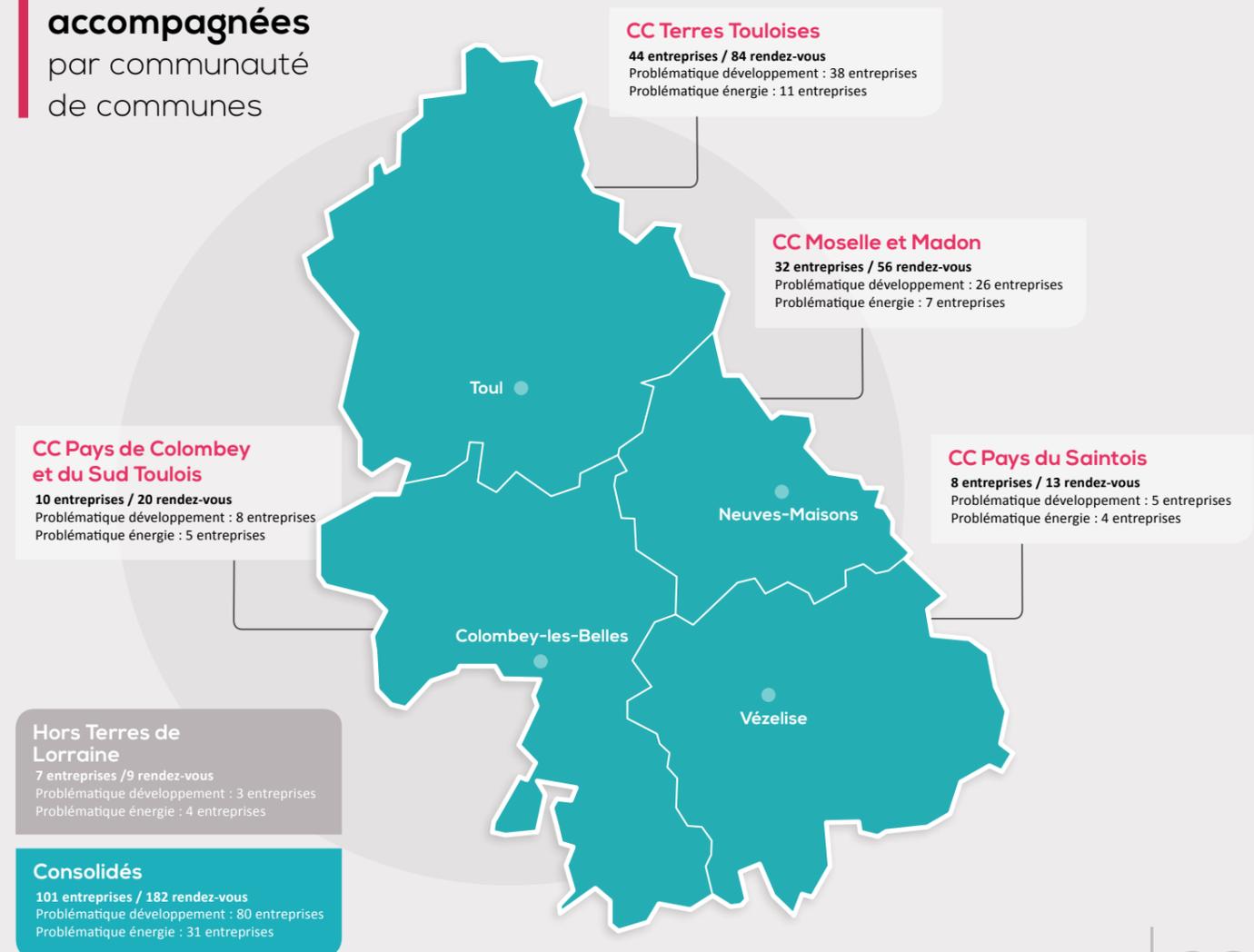
Réseau d'experts mobilisés

(non exhaustif)

Communautés de communes et communes, Terres de Lorraine, Etat et Sous-Préfecture de Toul, Conseil Régional Grand Est, Parole d'Entreprises, ARDAN, Maison de l'Emploi Terres de Lorraine, Mission Locale Terres de Lorraine, Pôle Emploi, Alizé Terres de Lorraine, BPI France, Terres de Lorraine Initiative, Sociétés de développement, Partenaire Superforce Lorraine, C2ime, TdLU, Université de Lorraine, Cerfav, Sociétés d'économies mixtes, Conseil départemental, et toutes les entreprises Terres de Lorraine, ADEME, CNIDEP, CMA, CAPEB, FFB, EIE Ouest 54, LQE, Agence de l'eau, Envie2E Lorraine, COVALOM, EBE Test, LE RELAIS, NEOPLUS, Chambre de Commerce et d'Industrie 54, l'Union européenne...

Nombre d'entreprises accompagnées

par communauté de communes



LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE sur Terres de Lorraine



Le Pays Terres de Lorraine a une volonté d'autonomie énergétique d'ici 2050 (label TEPOS : Territoire à Energie POSitive). Il a missionné l'Agence de développement pour relayer cette recherche d'économies d'énergies :

- Auprès des entreprises du bâtiment pour qu'elles soient en capacité de répondre à un marché local de rénovation énergétique des particuliers > **construction de la plateforme de rénovation énergétique.**
- Auprès de toutes les entreprises dans leur fonctionnement interne > **développement de l'efficacité énergétique en entreprise.**

Plateforme de Rénovation Énergétique avec les entreprises du bâtiment

- Environ 41 500 logements, en partie (très) anciens/énergivores sur Terres de Lorraine,
- L'habitat consomme 26 % de l'énergie du territoire (89 M€, dont 65 M€ pour le chauffage).

Terres de Lorraine Urbanisme (TDLU) encadre et soutient les collectivités pour faire émerger une demande de rénovation énergétique performante chez les particuliers.

En parallèle, l'Agence de développement encadre et soutient ses partenaires économiques pour structurer et valoriser une offre de rénovation des entreprises locales du bâtiment, propre à répondre à ce nouveau marché exigeant.

- 145 entreprises de travaux de rénovation énergétique référencées par l'Agence de développement ; dont environ 150 entreprises labellisées RGE (permettant l'obtention du crédit d'impôt) en 2017

Bilan des actions lancées avec les partenaires (EIE, FFB, CAPEB, CMA, ADEME, Région, LQE)

- 19 rendez-vous en entreprises du bâtiment pour mieux connaître leur activité, voir comment les intégrer à la plateforme, relayer leurs besoins auprès des partenaires ;
- 2 réunions de coordination des actions sur le territoire avec les partenaires professionnels signataires de la charte de la plateforme de rénovation énergétique (FFB, CAPEB, CMA) ;
- Avec l'Espace Info-Energie le 11/07 : formation de 8 banques locales sur l'intérêt de la rénovation énergétique pour leurs clients (retour sur investissement, aides financières, acteurs locaux pour accompagner...), témoignage national ;

- 25 entreprises touchées en réunions collectives :
 - > **07/04** : Petit déjeuner pro chez un fournisseur (Bigmat à Xeuilley) sur les matériaux biosourcés dans le cadre du Printemps de l'éco 2017,
 - > **14/10** : Portes ouvertes du chantier de Pierre-la-Treiche, aux élus et entreprises pour favoriser leurs interactions et leur montrer les enjeux de la performance énergétique et l'utilisation de laine de bois,
 - > **16/11** : réunion d'informations à Toul sur les aides et opportunités de marchés à venir
- Relai de marchés publics et privés du territoire aux entreprises locales ;
- Référencement des entreprises pour les promouvoir auprès des maîtres d'ouvrage (coordonnées, activité, compétences...)
- Relai d'événements de partenaires aux entreprises locales (formations, conférences, réunions techniques...)
- Réunions d'échanges avec les autres plateformes lorraines, les espaces info-énergie, l'ADEME et la Région.



Rénovation énergétique Terres de Lorraine sensibilise les banques

Encourager les projets de rénovation énergétique performante pour les particuliers en facilitant leur financement ! Sur le papier, c'est simple, reste à convaincre... Les financeurs en d'autres termes les banques. Le 11 juillet, au Resto du Breuil à Messein, l'agence de développement Terres de Lorraine et l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) ont organisé une formation sur le sujet auprès de neuf partenaires bancaires de l'agence. «L'objectif est de permettre aux participants d'être plus au fait des solutions existantes en matière de construction pour mieux renseigner leurs clients, d'améliorer la qualité de leur service et de proposer un conseil supplémentaire au sein de leurs agences». Formation à réitérer.

Emmanuel VARRIER

Article paru dans
Les Tablettes Lorraines
le 24/07/2017

1^{er} chantier test accompagné

- A la rédaction du marché, pour expliquer les attentes qualitatives et les moyens d'y arriver,
- A la diffusion du marché, en le relayant auprès des entreprises locales,
- En amont du chantier, par une matinée de sensibilisation des entreprises sur l'étanchéité à l'air et sur leurs interactions pour l'obtenir,
- En cours et à la fin du chantier, par deux tests d'étanchéité à l'air détectant les fuites et leur importance, afin de les colmater de manière optimale.

Perspectives 2018

- Accompagnement d'entreprises sur trois chantiers publics de rénovation énergétique
- Référencement en ligne des entreprises pouvant répondre aux exigences des maîtres d'ouvrages sur la rénovation énergétique performante
- Préparation d'une charte inter-plateformes pour valoriser les entreprises engagées dans la performance énergétique auprès des clients de différents territoires lorrains



Pierre-la-Treiche : Maîtriser les consommations d'énergie

Xavier Collin, le maire de Pierre-la-Treiche, a pu témoigner de son expérience en présentant le projet de rénovation de la mairie.



Samedi, une réunion d'information conduite par les représentants de Pays Terres de Lorraine et rassemblant une quarantaine de personnes (communes, collectivités, entreprises, techniciens du secteur) s'est déroulée salle Joseph-Poussot. Participaient également l'organisme de formation du bâtiment AIASEF4 et l'Agence de développement, ainsi que des élus locaux, la directrice territoriale EDF et le sous-préfet de Toul.

Sobriété et efficacité

En 2014, le Pays Terres de Lorraine s'est engagé dans une démarche visant à réduire les besoins en énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétique, et à les couvrir par les énergies renouvelables locales.

Xavier Collin, le maire de Pierre-la-Treiche, a pu témoigner de son expérience en présentant le projet de rénovation de la mairie de Pierre-la-Treiche. Cette présentation a été l'occasion d'aborder les aspects techniques et financiers mobilisables sur le territoire. A ce jour, le programme TEPCV Terres de Lorraine (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte) a déjà mobilisé 1,7 M€ de subventions. L'Etat, EDF et les Communautés de communes vont intervenir à hauteur de 3 M€ sur 3 ans (2016-2018) pour aider plus de 120 pro-

jets de collectivités locales en Terres de Lorraine, sur un total de 6 M€ de travaux énergétiques dans le secteur du BTP générant 25 équivalents temps plein. Au final, on économisera chaque année 3,5 millions de KWh en énergie et 400 000 € dans le budget des collectivités locales.

L'exposé a été suivi d'une visite de chantier au cours de laquelle Cédric Hery, architecte, a pu expliquer in situ la mise en oeuvre de matériaux biosourcés, le traitement de l'étanchéité à l'air, le chauffage par pompe à chaleur géothermique...

En fin de matinée, Sama Héry, directrice territoriale EDF, et Dominique Pôtre, président du Pays Terres de Lorraine ont signé une convention TEPCV CEE/EDF.

Les particuliers sont aussi concernés. Ils peuvent bénéficier gratuitement des conseils d'Info-Energie sur toutes les questions relatives à l'efficacité énergétique : quel mode de chauffage, quelles techniques et matériaux de rénovation, quelles aides financières...

Contact : M. Drouilly, ouest54@terres-lorraine.fr ou 03.83.64.98

Article paru dans L'Est Républicain
le 18/10/2017

Efficacité énergétique en entreprise

Les secteurs de l'industrie, des déchets et de la construction consomment 43% de l'énergie du territoire (65 M€) et ceux du tertiaire et du commerce (+ institutions) 11% (42 M€).

Avec ses partenaires (Union Européenne, ADEME, Région, CCI et CMA), l'agence de développement accompagne les entreprises pour les aider à réduire leurs consommations d'énergie (sobriété des usages, efficacité des procédés).

Bilan des actions lancées avec les partenaires

22 rendez-vous en entreprises pour :

- les sensibiliser aux enjeux de l'efficacité énergétique : réduire leurs charges avec des retours sur investissement parfois rapides voire immédiats ;
- les conseiller : écogestes et réglages pour la sobriété énergétique ou investissements moins énergivores pour l'efficacité énergétique, le tout sur leurs process, utilités, bâtiments et véhicules ;
- rechercher des financements pour des investissements machines ou des bâtiments exemplaires, le cas échéant ;
- leur donner des contacts de prestataires locaux offrant des solutions adaptées pour mesurer leurs consommations ;
- leur proposer un suivi plus approfondi (plan d'actions simplifié ou diagnostic énergétique complet) par un expert

Relai d'événements et d'informations de partenaires sur l'efficacité énergétique.

Perspectives 2018

- Renforcement du lien avec le référent énergie de la CCI
- Conférence sur la transition énergétique et l'économie
- Valorisation des actions déjà lancées via un concours sur l'économie d'énergie en entreprise
- Événement automnal énergie-entreprise

Promotion de l'offre FONCIÈRE & IMMOBILIÈRE D'ENTREPRISE



- Une connaissance exhaustive des **zones d'activités du territoire**
- Une ingénierie et une expertise auprès des **4 communautés de communes du Pays**
- Une actualisation et une promotion de **l'offre d'accueil publique et privée de foncier et de bâti à vocation économique**
- Une aide dans **vos recherches de locaux ou terrains à construire** : nous centralisons au sein de l'agence toutes les offres d'accueil (gérées par des propriétaires privés ou publics) et facilitons vos recherches

Promotion de l'offre d'accueil des entreprises sur le Pays Terres de Lorraine

Avec 26 zones d'activités économiques représentant 400 entreprises pour environ 7 400 emplois, le Pays Terres de Lorraine peut compter sur 950 ha de surfaces dédiées à l'accueil d'activités économiques dont 140 ha immédiatement disponibles. Cette offre d'accueil d'entreprises fait du territoire Terres de Lorraine la première réserve foncière à vocation économique du SCOT sud 54.

1 panel d'offres variées :

- Une pépinière d'entreprises multi-sites (3 sites : le centre d'activité Ariane de Neuves-Maisons, la pépinière Agrinval d'Allain et la pépinière du Génie à Ecrouves)
- Différents bâtiments relais situés sur les 15 zones artisanales du territoire,
- 6 zones industrielles mixant industrie, service à l'industrie et artisanat de production
- 3 zones dédiées au commerce
- 2 zones à vocation tertiaire

Atlas des zones : l'Agence a créé en lien avec les collectivités un atlas des zones d'activités économiques du Pays Terres de Lorraine - ce dernier a été mis à jour en 2017.



Bourse à l'immo : en 2017, l'Agence a réalisé une bourse immobilière pour la communauté de communes Terres Toulouses. Il s'agit de promouvoir l'offre ponctuelle du territoire.

ACCUEIL DES ENTREPRISES Demandes foncières et immobilières = 100	
ACCOMPAGNEMENT ENDOGÈNE	ACCOMPAGNEMENT EXOGÈNE
Demande de relocalisation	Demande d'implantation (dont pdp)
Contacts : 49 Abouties sur TDL : 6	Contacts : 51 Abouties sur TDL : 8

Nouveauté 2017

Parc d'activités Brabois Forestière

Le programme d'aménagement du Parc d'activités Brabois Forestière a officiellement été lancé en 2017.

La première tranche d'aménagement de la zone qui fait 7,8 ha a été livrée et est prête à être commercialisée.

L'Agence de développement se charge, au côté de la communauté de communes Moselle et Madon et de la SEBL (aménageur) de la promotion de la zone et de l'accompagnement des entreprises dans leur projet d'installation.

Ciblant des activités tertiaires et innovantes, bénéficiant d'un environnement paysager de qualité et d'un accès direct à l'A33, ce parc d'activité bénéficie d'une forte attractivité.



Mission spécifique d'accompagnement des entreprises du Parc de Haye (Velaine-en-Haye)

L'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) s'est rendu propriétaire de la zone d'activité du Parc de Haye en 2016 dans l'attente d'une acquisition future de la communauté de communes Terres Toulouses

Depuis 2017, l'Agence de développement appuie l'EPFL dans son rôle de propriétaire en accompagnant les entreprises du parc dans leurs différents projets.

Cela représente 18 entreprises rencontrées sur les 65 présentes sur la zone.



CHALIGNY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MOSELLE ET MADON Les écoliers sur les planches Première pierre pour le futur parc d'activités Brabois

Depuis le début de l'année scolaire, Mélusine Brissinger, comédienne amateur, anime des ateliers de théâtre 2 fois par semaine dans le cadre des Nouvelles Activités Pédagogiques en vue du spectacle de fin d'année prévu le 2 juin prochain au Centre culturel Jean-L'Hôte de Neuves-Maisons.

Intervenante bénévole, elle travaille avec les enfants de l'école de Banvoie et de l'école du Mont. Depuis janvier, elle réunit 8 enfants de CMI dans une salle inoccupée de l'école du Mont les initiant au spectacle Chalivrac pour reprendre ensemble le chemin des planches dans le cadre de ce projet pluridisciplinaire. Toute une palette d'activités sera représentée sur scène.

Yannick Toussaint, à l'origine de la compagnie "Histoire d'Élus" connue pour ses spectacles de marionnettes, et plus largement sur le territoire de la CCM, prodigue ses conseils avisés aux jeunes artistes.



Pose de la première pierre pour le futur parc d'activité Brabois Forestière en présence de nombreux élus du territoire.



Les jeunes comédiens préparent le spectacle Chalivrac.

À SAVOIR

GOVILLER Fête des Brandons

Dans une quinzaine de jours aura lieu la traditionnelle "Fête des Brandons". A cette occasion, les forains investissent la place de la salle des fêtes, rue des écoles avec leurs stands. Cette année, le crêpe-ballon, la pêche aux canards, les scooters ou encore la grue, seront de la partie le temps d'un week-end, les 18 et 19 février prochains.

Le futur parc d'activités Brabois Forestière renforce la dynamique économique de Moselle et Madon. La pose de la 1^{re} pierre marque le lancement d'un projet ambitieux.

C'est dit. Les travaux d'aménagement du futur parc d'activités Brabois Forestière débuteront au printemps. Cette nouvelle zone d'une surface de 10 hectares, située à l'entrée de Moselle et Madon sur le territoire de Chalivrac, a de nombreux atouts comme son accès direct à l'autoroute A33, le passage des transports en commun ou sa proximité avec des pôles de recherche et de l'enseignement supérieur. Cet espace, qui se veut d'excellence, sera dédié aux entreprises tertiaires supérieures et aux nouvelles technologies. « La situation géographique de ce parc d'activité est un lien entre la porte de la métropole et le territoire de Moselle et Madon, tout en préservant une véritable zone verte entre la métropole et Moselle et Madon », soulignait Hervé Tillard, vice-président de la CCM. « Le technopôle de Brabois, de l'autre côté de l'autoroute, doit être pris en compte et est un véritable atout pour la réussite de cette nouvelle zone d'activité », étayait Filipe Pinho président de la CCM. Pour ce projet ambitieux, la CCM a fait appel à la SEBL, spécialisée dans l'aménagement de territoire sur la base d'une concession d'une durée de 15 ans. La réalisation de la nouvelle ZAC s'era en plusieurs phases afin de s'adapter à la demande des entreprises et également pour la collectivité d'étaler raisonnablement la charge financière.

Le bilan total de l'opération s'élève à 10,4 millions d'€ avec une participation de la Com'com à hauteur de 2,1 millions d'€.

Les petits plus

10 hectares pouvant être commercialisés : une exigence paysagère et environnementale recherchée (Bâtiments HQE) : intégration douce dans la Forêt de Haye : accès direct depuis l'autoroute A33 ; proximité immédiate des pôles de recherche et de l'enseignement supérieur ; desserte du site par les transports en commun (Bus, Tram de Nancy). Services aux entreprises : crèche, restauration... Un espace d'excellence dédié au tertiaire supérieur et aux nouvelles technologies. Parcelles viabilisées adaptables aux besoins de l'entreprise (à partir de 2.000 m²).

Article paru dans L'Est Républicain le 8/02/2017

Redynamisation commerciale des centres-villes et centres-bourgs

Neuves-Maisons, Pont-Saint-Vincent, Chaligny : Etude commerce

Dans l'objectif de concourir à la redynamisation commerciale des centres villes de Neuves-Maisons, Pont-Saint-Vincent et Chaligny, la communauté de communes Moselle et Madon a confié à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle une mission d'étude de l'équipement et de la performance commerciales du bassin. Rendue fin 2017, cette analyse à laquelle l'Agence de développement a contribué, doit permettre d'alimenter un plan concerté de redynamisation commerciale du bassin.

Vézelize : Revitalisation du centre bourg

La commune de Vézelize, la communauté de communes du Pays du Saintois et l'EPFL ont signé en 2016 une convention pour lancer une étude sur la revitalisation du centre bourg.

Cette étude porte notamment sur l'habitat, les services et le commerce.

En 2017, l'Agence a participé à différents ateliers animés par le bureau d'étude URBICAND qui débouchera en 2018 à la définition d'un plan guide de revitalisation du centre bourg de Vézelize.

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Face aux défis d'une économie en mutation qui se confronte aujourd'hui à l'impasse d'une consommation illimitée de ressources non renouvelables, le Pays Terres de Lorraine a fait le choix de positiver l'économie des ressources, d'un point de vue énergétique, alimentaire ou économique.

La transition écologique et économique passe par le développement de l'économie circulaire.

Démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale (DEIT)

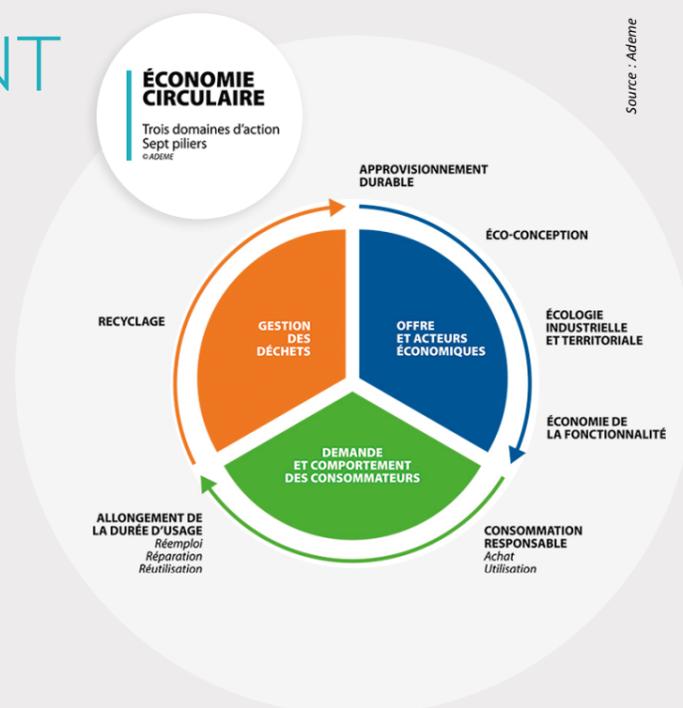
L'écologie industrielle est le tissage de relations interentreprises proches géographiquement pour créer des synergies locales de fonctionnement, en mutualisant des équipements, des services ou des achats et en transférant divers flux ("ton déchet peut devenir ma ressource"). Elle nécessite un tiers de confiance pour favoriser les interactions B to B et se traduit par :

- Une baisse des coûts des entreprises (services, approvisionnement, déchets)
- Une baisse des impacts environnementaux
- Une sécurisation des fonctionnements (filières locales, valorisations complémentaires)
- Un ancrage territorial via des liens renforcés (partenaires locaux publics et privés)

En tant que relai local privilégié, l'agence de développement recueille les besoins et potentiels des entreprises (19 rdv) et les transmet à ses partenaires, dont ENVIE qui a porté la DEIT pour Terres de Lorraine de 2015 à 2017.

Bilan 2015-2017 de la DEIT :

- 90 entreprises rencontrées
- 10 entreprises mobilisées dans l'opérationnalisation de projets collectifs
- 2 synergies opérationnalisées + 1 en étude de faisabilité + 22 identifiées (concernant 50 entreprises)



Mise en place de recycleries sur Terres de Lorraine

Objectif : réduire les flux de déchets et favoriser le réemploi (réduisant d'autant l'import d'objets) par une filière locale de réemploi.

Volonté du projet de territoire d'avoir une ressourcerie et une galerie de vente de l'économie circulaire multisites.

Actions 2017

- Portage par ENVIE 2E pour les professionnels et par l'Agence de développement pour les collectivités (et in fine les particuliers)
- Animation des réflexions entre les communautés de communes et les prestataires privés.
- Demande d'étude (et de son financement par Lorraine Active) sur la démarche de ressourcerie lancée par La Fabrique avec la CCPCST. L'activité peut être pérennisée si elle s'étend à l'ensemble de Terres de Lorraine.
- Réflexion sur une galerie commune de vente de produits valorisés par les entreprises locales de réemploi.

Perspectives 2018

Etude sur l'extension de la ressourcerie à l'ensemble du pays Terres de Lorraine en lien avec les acteurs déjà en place : détermination du rôle de chaque acteur pour chaque étape de gestion de chaque flux.



Thin Section Lab est une entreprise spécialisée dans la préparation et l'analyse des lames minces qui permettent d'étudier la composition minéralogique et le potentiel des roches. Ses clients sont des cimentiers, des miniers, des pétroliers, des géotechniciens. Ces lames minces sont fabriquées dans les laboratoires de l'entreprise ou parfois sur site (sur des plateformes pétrolières par exemple). Thin Section Lab propose également l'installation de machines et la formation des personnels en interne. L'entreprise rayonne à l'échelle internationale.

www.lames-minces.fr

Lancée dans un garage, Thin Section Lab a eu l'opportunité d'acquérir un bâtiment sur l'ancien site Kleber. Aujourd'hui, l'entreprise compte 4 salariés et continue de développer son activité.

Il y a 4 ans, Thin Section Lab prenait contact avec l'Agence de développement Terres de Lorraine par le biais de la Chambre de Commerce et d'Industrie pour accompagner son développement dans le cadre d'un investissement matériel. Un rendez-vous qui s'est avéré satisfaisant pour l'entreprise car l'Agence « a réussi à ressortir l'essentiel et à tout comprendre immédiatement même si ce n'était pas son domaine d'activité ». C'est bien là la force des chargés de missions de l'Agence qui doivent s'adapter, être réactifs et tenir une veille permanente pour répondre à toutes sortes de demandes quelques soient le secteur et la taille de l'entreprise. « La santé de l'entreprise est complètement liée à la rencontre avec l'Agence. »

Un échange conclu par le montage de 3 dossiers de subvention. **Un dossier Région Grand Est** sur la

THIN SECTION LAB à Toul

partie investissement matériel, **un dossier Export** sur la partie communication sur salons internationaux (RST – Réunion des Sciences de la Terre et SGA – Society for Geology Applied) - et **un dossier Ardan développeur** pour la partie recrutement de personnel qui s'est soldé par un CDI.

Ardan, « c'est un dispositif très favorable pour l'entreprise par rapport au coût et à l'expérience qu'on peut lancer ». En effet, la mobilisation de ce dispositif a permis à l'entreprise de se professionnaliser, de développer une partie administration et technique et de se former à l'anglais.

Un prêt Alizé est venu compléter l'ensemble des prestations sollicitées par l'entreprise avec notamment la mobilisation d'un dirigeant local. Une bonne expérience mais pas suffisante pour travailler une stratégie commerciale à l'international, « la grosse partie des clients se récupère via le site internet ».

En 2017, l'entreprise franchit une nouvelle marche. 2 dossiers sont montés avec l'entreprise sur des projets d'investissements et de recrutement avec la mise en place d'un nouvel ARDAN ayant pour objectif « de développer une partie analyse en interne qu'on avait déjà développé par l'intermédiaire de sous-traitants » et travailler sur le « contrat de recherche en association avec « Euromatériau » - c'est un contrat européen dans lequel on l'a intégré où il y a plusieurs laboratoires de recherche internationaux qui sont associés et nous on est la partie technique ».

Aujourd'hui, le dispositif Ardan arrive à échéance et se solde par un CDD. L'objectif est de pérenniser cette mission en décrochant de nouveau marché et d'embaucher la dernière compétence qui manque à l'entreprise pour avoir plus de poids sur l'échelle internationale en recrutant un pétrographe. « C'est là qu'on remet le doigt sur le marketing, la charte graphique le logo, les couleurs, etc. ». Une visibilité primordiale pour l'entreprise qui lui permettra de poursuivre l'adaptation de ses locaux pour recevoir ses nouvelles machines et répondre aux attentes de ses clients.

Marketing, RH, investissement, maintenance, commercial, comptabilité, administratif, « Quand t'es chef d'entreprise il faut toucher à tout ! »

Perspectives conclusion

Ce rapport d'activité retrace l'essentiel de nos engagements et des résultats que nous avons obtenus en 2017. Je souhaite évidemment remercier tous ceux qui y ont contribué, avec une reconnaissance particulière aux salariés de l'Agence de développement Terres de Lorraine.

Créée il y a 30 ans pour redynamiser un bassin néodomien fragilisé par la crise sidérurgique, l'Agence de développement, aujourd'hui présente sur les 4 communautés de communes du pays Terres de Lorraine, doit faire face en 2018 à de nouveaux défis.

D'abord, la consolidation de notre capacité à accompagner l'émergence et la création de nouvelles entreprises. Cœur de métier de l'Agence depuis 1986, notre présence aux côtés des créateurs pour les conseiller, les héberger (à travers nos 3 sites pépinières d'entreprises), les financer (via la PFIL), les orienter (vers nos partenaires) doit rester notre première valeur ajoutée et nous conduire à adapter notre offre et nos outils à l'évolution des besoins et des attentes des nouveaux entrepreneurs.

Ensuite, la diversification de notre mission de développement endogène. Être présent sur le terrain, en proximité, à l'écoute des besoins et des projets des entreprises locales pour y répondre en propre ou via la mobilisation de notre réseau de partenaires. Accompagner les entreprises dans leur recherche de financement, les aider à accéder aux dispositifs d'appui locaux, régionaux, nationaux voire européens. Mais aussi en 2018, les accompagner dans la transition économique en matière d'efficacité énergétique, de valorisation de leurs déchets ou encore de production d'énergies renouvelables.

Enfin, la structuration de notre mission de promotion de l'offre d'accueil d'entreprises. Le pays Terres de Lorraine est riche de nombreuses zones d'activité économiques et d'un portefeuille foncier et immobilier à vocation économique qui fait de lui une véritable Terre d'accueil d'entreprises. En 2018, l'Agence fait le choix de s'investir davantage, aux côtés des communautés de communes, pour concrétiser ce potentiel et contribuer à la fois au développement de nos entreprises et à l'implantation de nouveaux entrepreneurs.

Les objectifs sont donc à nouveau ambitieux mais le cap reste le même : s'investir aux côtés des entreprises et des collectivités locales pour contribuer au développement économique du territoire, à la création d'emploi et à la diffusion de l'envie d'entreprendre.



Arnaud APOSTOLO,
Directeur de l'Agence de développement Terres de Lorraine



agence de
Développement
TERRES DE LORRAINE

PARTENAIRES



Merci à l'ensemble de nos partenaires dont nous ne pouvons pas faire ici la liste exhaustive mais qui concourent tous à la réussite de nos actions.

TERRES DE LORRAINE

Implantation de la Maison de l'emploi, de l'Agence de développement et de la Mission Locale

